



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 77337

Texte de la question

M. Gérard Hamel appelle l'attention de M. le Premier ministre sur les inquiétudes exprimées par les Chambres régionales de l'économie sociale. Celles-ci s'inquiètent en effet du projet de transformer la délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale, la DIES, en une délégation interministérielle à l'innovation et à l'expérimentation sociale. Il lui demande donc de lui indiquer quelle est sa position sur ce sujet.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du Premier ministre sur la réforme de la délégation interministérielle à l'innovation sociale et l'économie sociale (DISES), annoncée le 16 septembre devant le Conseil national de lutte contre l'exclusion. Désireux de soutenir activement le secteur de l'économie sociale, le Gouvernement a donné des instructions afin que cette nouvelle délégation poursuive et développe les actions engagées. Le Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale sera prochainement sollicité afin qu'il fasse part de ses propositions quant au fonctionnement, à l'intitulé et aux missions de cette délégation interministérielle, rattachée au ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement conformément aux attentes des partenaires de l'économie sociale. Prenant en considération l'implication des entreprises, des mutuelles, des coopératives et des associations, qui emploient près de 1,8 million de salariés, et leur action déterminante dans la « bataille pour l'emploi », le Gouvernement a souhaité la réunion prochaine du conseil consultatif de l'économie sociale.

Données clés

- Auteur : [M. Gérard Hamel](#)
- Circonscription : Eure-et-Loir (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
- Type de question : Question écrite

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE77337>

- Numéro de la question : 77337
- Rubrique : Économie sociale
- Ministère interrogé : Premier ministre
- Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

- Question publiée le : 1er novembre 2005, page 10067
- Réponse publiée le : 29 novembre 2005, page 11024